



SAINT-OUEN-SUR-SEINE

# LETTRE DU MAIRE

## AUX AUDONIEN·NES

SAINT-OUEN-SUR-SEINE, LE 16 AVRIL 2025

### En soutien de ses locataires, la Semiso crée un fonds de solidarité pour aider les plus fragiles à payer leurs charges

Je tiens à vous annoncer que sera prochainement créé un **« Fonds de solidarité chauffage et charges »** pour permettre l'accompagnement des locataires de la Semiso qui rencontreront des difficultés dans le cadre de la régularisation de leurs charges.

Cette décision intervient dans le contexte international de fortes hausses des coûts de l'énergie qui se sont repercutées sur les charges locatives.

Comme toujours, nous restons particulièrement mobilisés pour protéger le pouvoir d'achat des locataires se trouvant dans les situations les plus sensibles.

Fin d'année 2024, j'avais demandé un audit comptable et financier, résidence par résidence, ainsi qu'un audit sur l'organisation interne de la Semiso pour améliorer les services en direction des locataires.

Les conclusions des résultats de ces audits ont été présentées ce soir aux élu·es membres de la Commission municipale Logement et également au Conseil d'Administration de la Semiso, le jeudi 10 avril, après avoir été partagées auprès des amicales

de locataires et du conseil de concertation locative, les semaines précédentes.

En attendant les conclusions définitives qui seront publiées, à la suite des vérifications et observations par les amicales de locataires, dans un délai d'un mois et conformément à la réglementation en vigueur, je voulais d'ores et déjà réaffirmer notre **soutien aux locataires qui rencontraient des difficultés.**

**« Je remercie l'ensemble des représentant·es des locataires de la Semiso qui se sont mobilisés depuis plusieurs semaines pour apporter des réponses à cette situation inédite. Un fonds de solidarité sera prochainement créé pour permettre l'accompagnement des locataires les plus fragilisés-es.**

Un accompagnement personnalisé, par une équipe de conseillers économiques, sociales et familiales, sera mis en œuvre afin de prendre les mesures individuelles de recouvrement pour les locataires fragilisés qui en formuleront la demande.



**Les modalités d'attribution des aides de ce fonds spécial** seront déterminées en concertation avec les associations des amicales de locataires et les membres élu·es de la commission municipale logement et le Conseil d'Administration de la Semiso.

Nous mettrons tout en œuvre pour **que la solidarité joue pleinement son rôle** : vous êtes au cœur de notre mission et de notre engagement, tout en veillant à garder à la Semiso les moyens financiers de son action : grands projets de rénovation, de végétalisation et réhabilitations des logements, ainsi que des parties communes, entretiens et réparations.

**Karim BOUAMRANE**

Maire de Saint-Ouen-sur-Seine  
Vice-Président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis délégué à la Culture